Corinne Narassiguin (PS) et “les peurs des Français sur un sentiment d’invasion”

23/07/2015 à 20h16

Originaire de l’île de la Réunion, Corinne Narassiguin, ex-députée PS dans la 1ère circonscription des Français de l’étranger (Canada, États-Unis), est secrétaire nationale du PS chargée des Français de l’étranger. Elle soutient le projet de loi renforçant les droits des étrangers, “nécessaire contre les fantasmes sur l’immigration”.

> *Pourquoi opposer droit du sang et droit du sol, si ce n’est pour entretenir l’idée abjecte que certains étrangers, de part leur naissance, ne seraient pas intégrables en France ?*

Nous défendons un accueil digne pour les personnes étrangères et une intégration réussie, via le titre de séjour pluriannuel pour l’ensemble des étrangers après un an de séjour en France. Actuellement, on dénombre cinq millions de passages par an en préfecture, qui équivalent à plus de deux passages par an et par étranger. La majorité de ces passages servent à renouveler le titre de séjour. Généraliser le titre de séjour pluriannuel, c’est permettre d’éviter les allers-retours en préfecture et c’est offrir un gage de stabilité, nécessité dans la recherche d’un emploi, d’un logement. […]

C’est l’honneur et le courage de la gauche, et des socialistes en premier lieu, que de défendre une vision positive de l’immigration et une conception inclusive et juste de la République, sans se laisser intimider par les chantages populistes faits par ceux qui instrumentalisent la crise des migrants ou les attentats terroristes pour entretenir les amalgames et diviser les Français.
Marine Le Pen a qualifié ce texte de “loi criminelle”,

toujours aussi prompte à suggérer que les immigrés devraient toujours être présumés coupables de quelque chose et à proposer qu'ils soient privés de droits, **jusqu'à remettre en cause le droit d'immigrer.**

À rebours de toute l'histoire de France, ce pays qui tient son beau nom d'une confédération de tribus étrangères immigrées.